

K E R E N

F I N A N C E



Politique d'Investissement Responsable

K E R E N

F I N A N C E

Sommaire



1. Introduction	01
1.1 Contexte	02
2. Politique d'Investissement	02
2.1 Alignement	02
2.2 Intégration	06
2.3 Impact	11
2.4 Promotion	13
3. Organisation	13
3.1 Développement des compétences internes des collaborateurs de Keren Finance	13
3.2 Moyens sur l'analyse des critères extra financiers des émetteurs.	15
4. Ethique	16
5. Statistiques ESG des portefeuilles pour l'années 2021	18



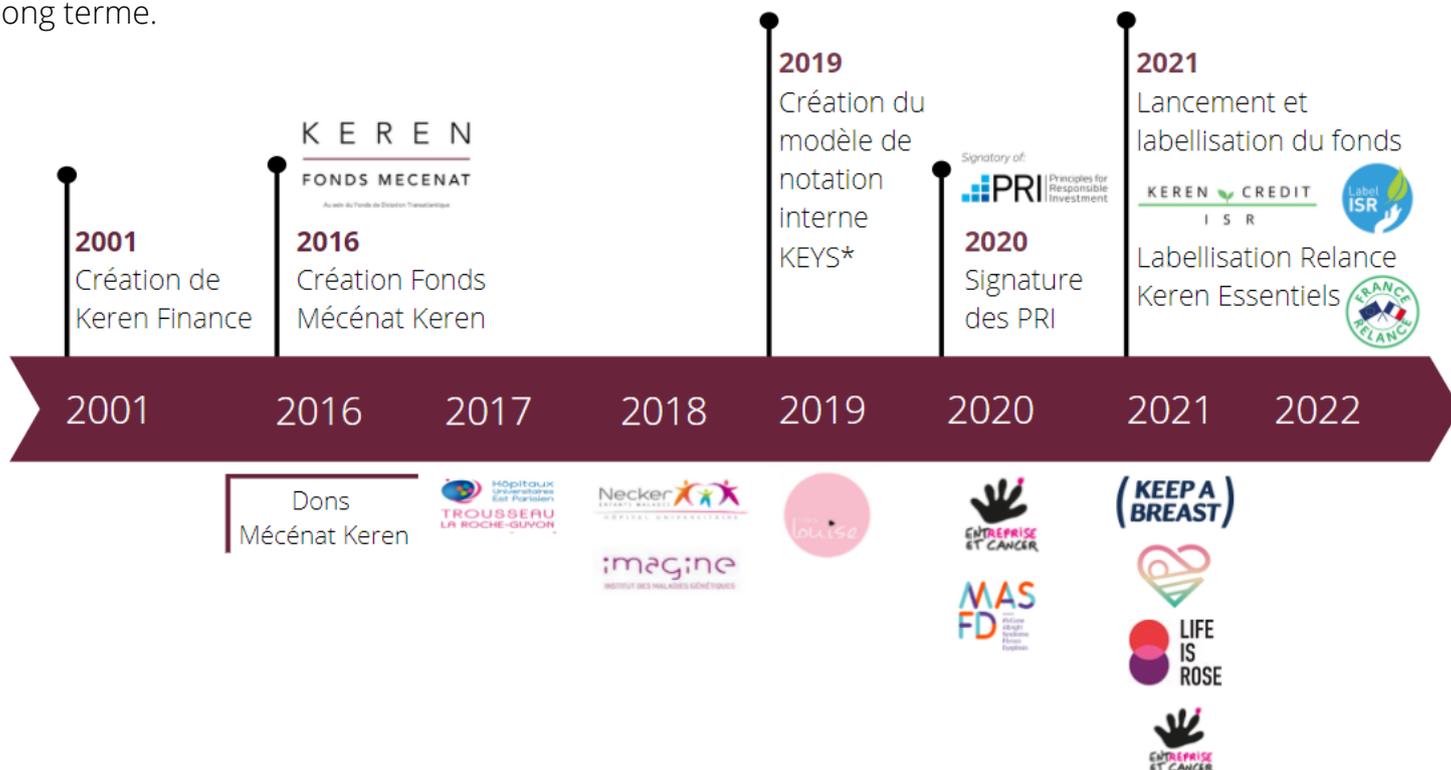
1. Introduction

1.1 Contexte

Société de gestion entrepreneuriale détenue par ses dirigeants et employés, Keren Finance est spécialisée dans l'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations depuis sa création en 2001 et dans les marchés crédits européens corporate, principalement dit à Haut Rendement, depuis 2008.

La société a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquentes les managements des sociétés dans lesquels elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » sur certains émetteurs.

Nous sommes convaincus que l'éthique managériale et le respect par les émetteurs d'un cadre socialement responsable permet de générer des performances positives pour nos investisseurs sur le long terme.



KEYS* : KEREN ESG YIELD SYSTEM modèle quantitatif interne de mesure extra-financière des émetteurs

1.2 Notre définition de l'investissement responsable

Depuis sa création, Keren Finance privilégie l'investissement en actions européennes dites de croissance notamment sur le segment des petites entreprises ou small caps. Cette stratégie d'accompagnement de petites valeurs s'insère dans une logique de long terme où la connaissance des équipes dirigeantes et l'évaluation de la qualité de la gouvernance sont au moins aussi importantes que l'analyse financière des sociétés. Ceci est également valable sur le segment des obligations d'entreprises (généralement moins bien couvertes que les actions cotées de grandes capitalisations) qui a constitué l'autre axe de développement majeur de notre société ces dernières années.



En ayant ce biais croissance dans notre philosophie de gestion, notre objectif consiste à identifier les sociétés leaders sur des marchés offrant de la visibilité sur la croissance future.

Or, nous ne croyons pas en une croissance future non respectueuse de la planète et de ses habitants. Nous évaluons ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles nous investissons, afin de nous assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

Pour nous, un investissement responsable est donc avant tout un investissement durable.

2. Politique d'Investissement

2.1 Alignement

● Politique d'exclusion

Depuis de nombreuses années, pour des raisons éthiques et parce que nous les jugeons contraires à l'intérêt de nos clients sur le long terme, Keren Finance a fait le choix d'exclure les entreprises dont l'activité est en relation avec les secteurs suivants :

- La fabrication et Commercialisation d'armes dites non conventionnelles comme les mines anti-personnel en conformité avec le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa.
- Les activités de nature à impacter négativement à l'intégrité des personnes comme la pornographie, le clonage humain ou l'exploitation infantile.
- L'industrie du Tabac
- L'exclusion des Etats non coopératifs fiscalement.

Cet usage est désormais acté officiellement dans notre politique de gestion depuis le mois d'août 2020.

Keren Finance se tiendra informé de l'évolution des normes de places au travers des politiques d'exclusions rendues publiques par plusieurs institutions financières de renommé mondiale.

E
X
C
L
U
S
I
O
N



		Fonds action	Fonds crédit
		Essentiels	Corporate /crédit ISR
Classification SFDR			
L'objectif premier est l'investissement durable	Article 9	●	●
Prise en compte du risque de durabilité dans les décisions de gestion	Article 8	✓	✓
Détention d'un Label			
Label ISR	Intégration de critères ESG	●	✓ Oui KC ISR
Label Relance	Soutien des fonds propres des entreprises françaises (PME/ETI) cotés ou non	✓	●
Palier 1 - Exclusion normative des émetteurs			
Armes non-conventionnelles	Traité d'Oslo et convention d'Ottawa	✓	✓
Pays non coopératifs fiscalement	Liste établie par l'Union Européenne	✓	✓
Atteinte à la dignité humaine	Principes directeurs des Nations Unies	✓	✓
Tabac	Conviction	✓	✓
Palier 2 - Filtre lié aux controverses			
Exclusion des émetteurs dont la controverse est de niveau 5	Sustainalytics et recherche des gérants/analystes	✓	✓
Palier 3 - Intégration des critères ESG			
Taux de couverture ESG	Supérieur à 90%	✓	✓ Oui KC ISR
Sélection Best in class	Exclusion de 20 % de valeurs les moins bien notées (émetteur exclus préalablement compris)	●	✓ Oui KC ISR



		Mixtes	Partenaires
		Patrimoine / Fleximo / Multifund Selection	Continuo/N.S/R Pur
Classification SFDR			
L'objectif premier est l'investissement durable	Article 9	●	●
Prise en compte du risque de durabilité dans les décisions de gestion	Article 8	✓	✓
Détention d'un Label			
Label ISR	Intégration de critères ESG	●	●
Label Relance	Soutien des fonds propres des entreprises françaises (PME/ETI) cotés ou non	●	●
Palier 1 - Exclusion normative des émetteurs			
Armes non-conventionnelles	Traité d'Oslo et convention d'Ottawa	✓	✓
Pays non coopératifs fiscalement	Liste établie par l'Union Européenne	✓	✓
Atteinte à la dignité humaine	Principes directeurs des Nations Unies	✓	✓
Tabac	Conviction	✓	✓
Palier 2 - Filtre lié aux controverses			
Exclusion des émetteurs dont la controverse est de niveau 5	Sustainalytics et recherche des gérants/analystes	✓	✓
Palier 3 - Intégration des critères ESG			
Taux de couverture ESG	Supérieur à 90%	●	●
Sélection Best in class	Exclusion de 20 % de valeurs les moins bien notées (émetteur exclus préalablement compris)	●	●



● Evaluation ESG des portefeuilles de Keren Finance

Evaluation ESG des portefeuilles Keren Finance

Scoring ESG au
30/11/2021

Taux de couverture ESG du portefeuille*	Note ESG Globale (sur 100)**	Rang ESG dans univers d'investissement***	Note E (sur 100)	Note S (sur 100)	Note G (sur 100)
---	------------------------------	---	------------------	------------------	------------------

FONDS ACTIONS

Keren Essentiels Actions françaises	★ 94,4%	57/100	56,3%	61/100	58/100	54/100
---	---------	--------	-------	--------	--------	--------

FONDS DIVERSIFIES

Keren Patrimoine Diversifié	77,0%	46/100	39,8%	48/100	53/100	40/100
Keren Fleximmo Diversifié	61,6%	40/100	41,7%	40/100	38/100	40/100
Keren Diapason Diversifié	77,9%	53/100	51,7%	50/100	56/100	52/100
Flexible Euro Balanced Diversifié	70,0%	43/100	36,9%	44/100	49/100	39/100

FONDS OBLIGATAIRES

Keren Corporate Obligations et autres TNC en €	79,3%	46/100	40,2%	49/100	49/100	41/100
Keren Haut Rendement 2025 Obligations et autres titres de créance internationaux	84,2%	50/100	41,8%	52/100	54/100	45/100
Keren Crédit ISR Obligations et autres titres de créance libellés en €	★ 93,6%	59/100	63,6%	60/100	68/100	56/100

FONDS PARTENAIRES

Continuo	51,9%	33/100	30,4%	32/100	35/100	32/100
N.S	68,3%	41/100	31,9%	42/100	46/100	35/100
R Pur	71,4%	50/100	47,3%	52/100	52/100	46/100

● Signataire des PRI

Keren Finance est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (P.R.I) depuis septembre 2020.

En devenant signataire des PRI, Keren Finance s'engage à :



- Intégrer les questions de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise (ESG) dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels
- Être un actionnaire actif et intégrer les questions ESG dans nos politiques et pratiques de propriété
- Rechercher des informations appropriées sur les questions ESG par les entités dans lesquelles nous investissons
- Promouvoir l'acceptation et la mise en œuvre des Principes dans le secteur de l'investissement



- Travailler avec le Secrétariat des PRI et d'autres signataires pour améliorer leur efficacité dans la mise en œuvre des Principes
- Faire rapport sur nos activités et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes

Sélection de fonds externes

Dans le cadre de ses activités de gestion privée, Keren Finance est amenée à sélectionner des OPCVM gérés par des sociétés de gestion externes.

Désormais, une société de gestion externe qui ne serait pas signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ne saurait être éligible aux offres de gestion privée proposées par Keren Finance.

● Les labels obtenus

Nous avons obtenu en mars 2021 le Label Relance pour notre fonds Keren Essentiels.

Ce label permet de reconnaître les fonds qui s'engagent à mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises (PME et ETI) cotées ou non. Il permet également de matérialiser davantage l'engagement de notre gestion dans la finance responsable.

Notre objectif est d'orienter l'épargne vers le financement de long terme des entreprises françaises.

En février 2021, le fonds Keren Crédit ISR est créé et est labélisé fonds ISR dans les mois qui suivent. Le label ISR a pour but de permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets.

Ce label est attribué aux fonds candidats lorsque ceux-ci sont conformes aux exigences du label.

Ces exigences sont classées en 6 catégories, qui constituent les 6 piliers du référentiel.

Par exemple, les sociétés de gestion doivent être en mesure de prouver la rigueur de leur méthode d'analyse ESG, d'évaluer le bénéfice environnemental de leurs investissements, de se doter d'une politique d'engagement et de dialogue vertueux avec les émetteurs, et de se soumettre à des contrôles réguliers.



Label
ISR



2.2 Intégration

● Intégration des critères ESG dans les cas d'investissements

En 2020 les équipes de gestion de Keren Finance ont décidé de formaliser la prise en compte de facteurs ESG dans leurs fiches d'analyses sur les sociétés étudiées, tant sur les actions que sur le secteur obligataire.

Une notation des émetteurs selon les actions menées sur des thématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance prises de façon distinctes, est effectuée permettant l'attribution d'un score justifié par le gérant (commentaire sur la méthode utilisée, documents sources...etc).



La notation ESG de Keren Finance s'appuie sur un certain nombre de critères définis au sein de chaque pilier E, S et G. La note attribuée à chaque critère est une note qualitative pouvant aller de 0 à 100, établie selon notre méthodologie propriétaire de notation.

Le modèle quantitatif interne de Keren Finance est appelé KEYS (Keren ESG Yield System). Il collecte les données extra-financières des rapports ESG/ ISR ou sustainability report des entreprises et les stocke. Ces dernières sont par la suite comparées au travers de 13 critères/ Keys Performance Indicator (KPI), par secteur, via une logique Best-in-class.

Pour le fonds Keren Crédit ISR, la sélection est plus stricte puisqu'elle regroupe 25 KPI. On comptabilise ainsi 6 critères environnementaux, dont la pondération est égale à 5%, suivis de 11 critères sociaux, équipondérés également à 2,72% et 8 critères de gouvernance pondérés à 5%.

On constate ainsi que les KPI environnementaux et sociaux composent chacun 30% de la notation finale, contre 40% pour la gouvernance. Ils sont soit quantitatifs, auquel cas comparés au secteur de référence, soit qualitatifs donc binaires et se voient attribuer, soit la note minimum, soit la note maximum.



Voici quelques exemples de critères ESG :

Un facteur « **Environnement** » qui comprend entre autres :

- Le total des émissions CO2 par rapport aux ventes
- La présence d'une politique sur le changement climatique
- La présence d'une politique de protection de la biodiversité



Un facteur « **Social** » qui comprend entre autres :

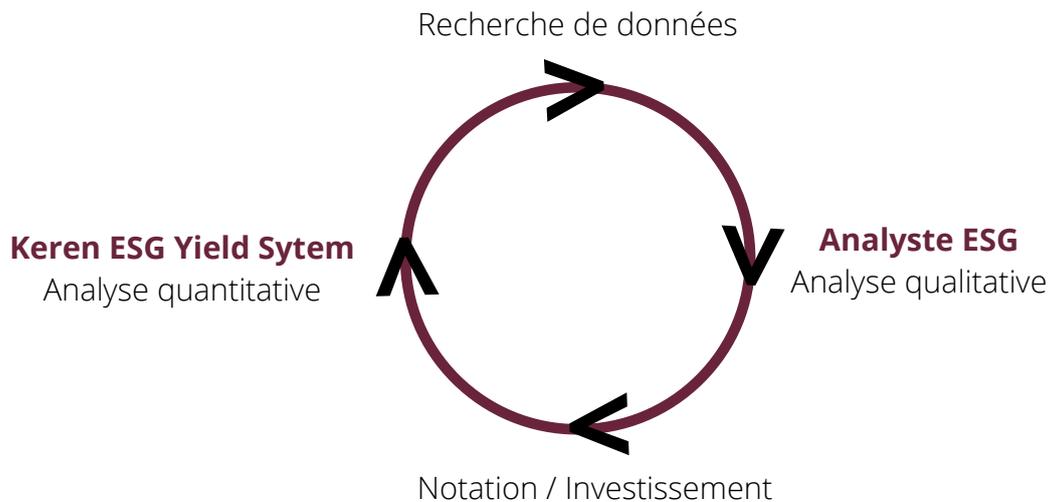
- Le pourcentage de turnover dans la société
- La mise en place d'une politique anti-corruption
- La part des femmes à des postes de management



Un facteur prépondérant « **Gouvernance** » avec plusieurs indicateurs comme :

- La part d'administrateurs indépendants
- La présence d'un président de comité indépendant
- La part de femmes au comité de direction
- L'âge moyen du conseil d'administration





La note de chaque pilier est la moyenne des notes des critères constituant ce pilier.
La note globale ESG KEREN FINANCE est la moyenne pondérée des notes de chaque pilier.

A l'analyse quantitative s'ajoute une analyse qualitative, permettant de vérifier la cohérence de notre modèle KEYS. En effet, celui-ci ne collectant que les données des rapports extra-financiers, plusieurs informations clés ne sont parfois pas comptabilisées, car présentes directement sur le site de l'émetteur ou dans des revues de presse.

C'est pourquoi nous menons un important travail d'analyse et de communication avec ces émetteurs (questionnaires, recherche, etc.) afin de pouvoir les noter au sein de notre modèle en utilisant exactement les mêmes critères que précédemment.

Ces émetteurs ne publiant pas (ou peu) de donnée, l'évaluation de chaque critère ne pourra pas se faire en utilisant notre modèle quantitatif. Ce sont nos équipes d'analyse et de gestion spécialisées en ESG qui vont évaluer chaque critère en utilisant toutes les ressources disponibles (rapports annuels des sociétés, politiques disponibles, réponses obtenues aux questionnaires envoyés directement au management et/ou équipes ESG/ISR des émetteurs, comparaison avec les pairs des secteurs d'activités, etc.) afin de pouvoir attribuer une note.

Une fois la note attribuée, celle-ci est historisée dans la base de données, mais ne remplace la note KEYS que si l'une de ces conditions est respectée :

- Il n'y a pas de score dans le modèle
- Les deux notes présentent un écart de plus de 20 points.

D'une part, il est légitime et juste selon nous d'utiliser le travail de l'analyste au profit de l'enrichissement de notre base de données interne, que la note soit avantageuse ou non.

D'autre part, une différence de plus de 20 points traduit un manque d'informations quantitatives ou bien une évolution de ces dernières, depuis le dernier rapport ESG, auquel cas il convient alors de les actualiser.



Vous trouverez, dans la deuxième partie du rapport, les statistiques annuelles de nos interactions avec les sociétés.

Pour les émetteurs non notés ou mal notés et ne publiant pas encore suffisamment de données, nous procédons à leur accompagnement menant vers une démarche positive et commune.

Afin de pouvoir mieux juger de leur engagement à s'améliorer dans le futur, Keren Finance a mis en place un questionnaire qui permet d'approfondir le dialogue avec les émetteurs et d'améliorer leur note.

Le but de ce questionnaire est d'entamer une discussion constructive avec les entreprises pour de les inciter à mieux communiquer sur la prise en compte des données ESG.

A titre d'illustration, de façon évolutive dans le temps et selon les secteurs d'activités, voici ci-dessous deux exemples de questions posées :



Disposez-vous des données quantitatives suivantes : pourcentage d'administrateurs indépendants, pourcentage d'administrateurs indépendants au sein du comité d'audit ?
Avez-vous un président indépendant et un administrateur référent indépendant ?



Disposez-vous des données quantitatives suivantes : taux de turnover, taux de fréquence des accidents du travail, pourcentage de femmes dans l'effectif et dans les postes de management ?



Avez-vous des politiques en place pour l'égalité des chances, pour la protection des lanceurs d'alertes, pour les droits de l'homme, contre le travail forcé des enfants, pour une rémunération plus juste des employés ? Si oui, pouvez-vous nous expliquer leur fonctionnement opérationnel avec quelques exemples d'actions et d'engagements ? Si cela est expliqué dans votre code d'éthique/code de conduite, pouvez-vous nous en donner un exemplaire ?

● Sélection des émetteurs

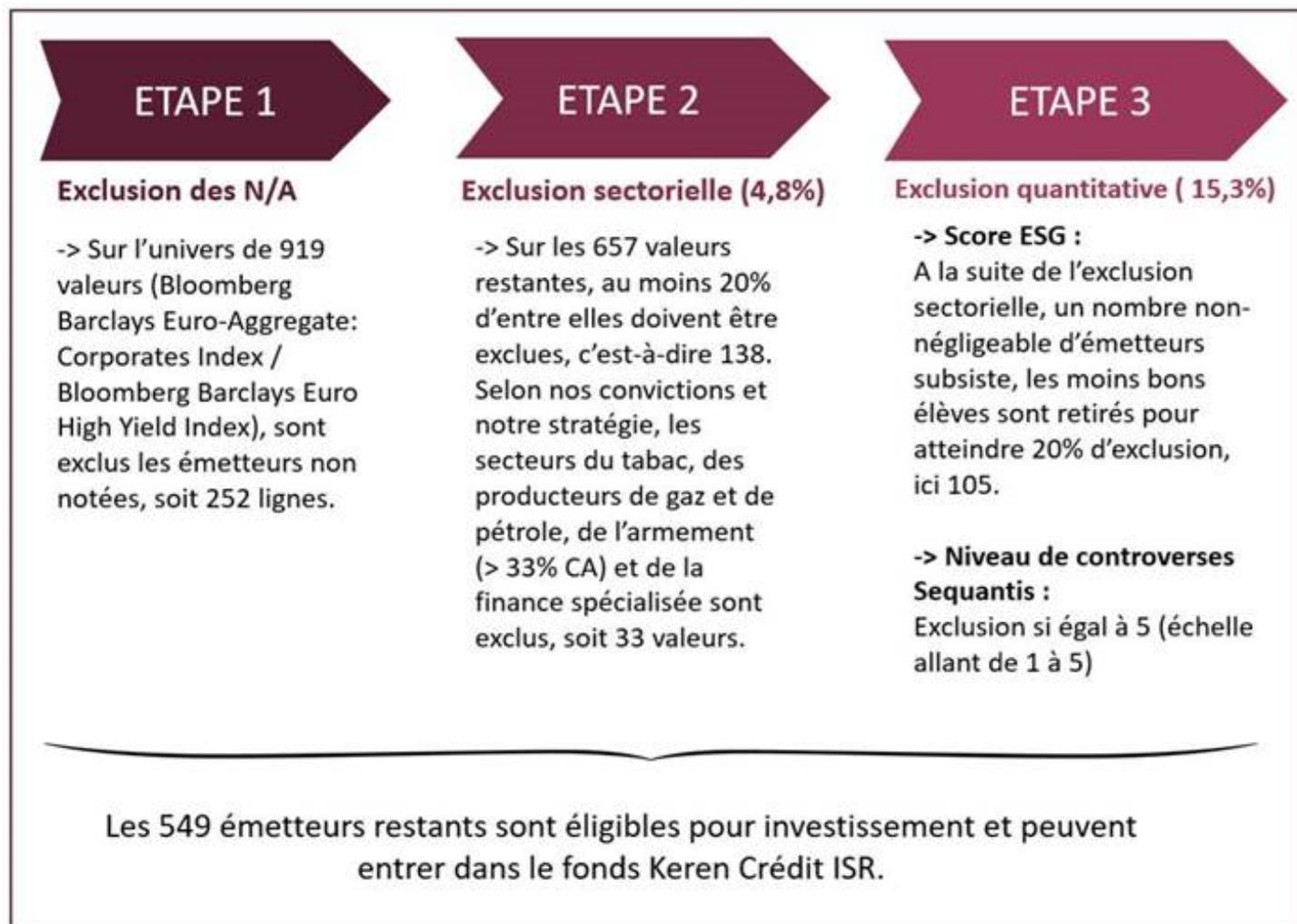
Il est parfois impossible de recueillir des données pour l'ensemble des émetteurs du benchmark. En effet, toutes les sociétés ne fournissent pas de rapports ESG/ISR, faute de moyens ou d'intérêts (pour l'instant). Après avoir occulté ces valeurs, apparaissant avec un scoring de 0, de l'univers d'investissement initial, des exclusions normatives, sectorielles et quantitatives sont effectuées pour arriver à un taux d'exclusion minimal de 20%.

TAUX D'EXCLUSION MINIMAL

20%



Voici un tableau chiffré, représentant notre processus d'investissement pour Keren Crédit ISR :



● Gestion des controverses

Keren Finance établit une gestion stricte des controverses via Sustainalytics, un fournisseur de données externes, catégorisant les émetteurs sur un niveau de 0 à 5, allant de l'absence de controverse à la présence d'une controverse de niveau maximal. Les émetteurs concernés par les controverses de niveau 5 sont interdits et seraient exclus de nos fonds s'ils étaient déjà présents. Par ailleurs, les controverses de niveau 4 engendrent des investigations complémentaires de l'équipe de gestion afin de déterminer s'il y a lieu ou non de les conserver.

Ces mesures permettent ainsi à nos fonds de rester autant que possible à l'écart des entreprises ne respectant pas les principes et l'éthique de Keren Finance (Droits de l'Homme, environnement... etc).



Politique de vote aux assemblées générales

La gouvernance étant au cœur de nos préoccupations ESG, Keren Finance s'engage à analyser les résolutions et à prendre part aux votes lors des assemblées générales de toutes les sociétés dans lesquelles nous détenons au moins de 5% du capital.

Au regard des positions actuellement détenues, cela représente une part non significative des sociétés présentes dans nos portefeuilles.



En outre, Keren Finance s'engage à abaisser ce seuil de détention de 10% tous les ans, de sorte à augmenter graduellement sa participation aux assemblées générales et permettre à la société de formaliser une politique de vote respectueuse des valeurs qu'elle entend promouvoir.

Gestion Privée

Depuis le mois de Janvier 2020, Keren Finance propose un mandat de gestion pour ses clients privés investi uniquement sur des OPCVM ayant obtenu le « Label ISR ». Ces OPCVM respectent bien évidemment les critères fondamentaux utilisés dans le processus d'investissement habituel.



2.3 Impact

Pour mesurer la portée de nos investissements sous le prisme ESG, nous avons choisi plusieurs indicateurs d'impact, que nous identifions comme ayant le plus d'influence sur la sphère réelle. Ces derniers regroupent les thématiques environnementales, sociales, de gouvernance, des droits humains et des controverses. Par ailleurs, nous mesurons également l'incidence de nos portefeuilles sur le réchauffement climatique.

● Les indicateurs d'impact

Empreinte Carbone en équivalent millions de tonnes CO2 pour chaque million EUR investi

Dans l'optique d'éviter des dérèglements climatiques majeurs à long terme, la France s'est donnée pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et chacun à son rôle à jouer, y compris les entreprises. En ce sens, nous nous engageons à investir dans des entreprises durables, porteuses de ce but commun dans une plus grande mesure que l'indice de référence.



Part de femmes managers dans l'entreprise



Pour traduire la gestion sociale d'une entreprise, nous avons choisi l'indicateur de la représentation des femmes aux postes de management. À l'heure actuelle, l'équité n'est pas respectée, ces dernières sont encore sous-représentées dans les fonctions à responsabilités et cela doit changer. Ainsi, Keren Finance privilégie, dans son portefeuille, des sociétés partageant cet idéal.

Part d'administrateurs indépendants

La part d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration est un indicateur important pour mesurer l'objectivité des décisionnaires. Contrairement aux administrateurs représentant les salariés ou les actionnaires, ces derniers sont pourvus d'une liberté de jugement propice à la prise de bonnes décisions concernant le futur de l'entreprise, sans conflit d'intérêt.



Respect des droits humains



Le respect des droits humains est un indicateur mixte. D'une part sous la forme d'un histogramme groupé, on retrouve la moyenne de la part des entreprises signataires d'une politique pour la protection des droits de l'homme et celles signataires d'une politique contre le travail forcé des enfants. D'autre part, la courbe représente la moyenne pondérée des controverses, allant du niveau 1 à 5.

● Le réchauffement climatique

En adéquation avec les accords de Paris, nous nous engageons à limiter au maximum la hausse des températures liée à nos investissements, principalement au sein de KC ISR, à raison d'1.7°C d'ici 2025.

Gestion privée

Les gérants privés de Keren Finance intègrent également dans leur sélection d'OPCVM des fonds à impact positif sur des thématiques durables en accord avec les valeurs de l'entreprise. A titre d'exemple, le fonds Candriam Oncology a notamment été sélectionné dans cet objectif puisqu'il finance des entreprises qui développent des traitements contre les différents types de cancer et fait don de 10% de ses frais de gestion à la recherche contre le cancer.

IMPACT INVESTING



2.4 Promotion

Conformément à notre engagement en faveur des PRI, Keren Finance s'engage à faire évoluer et améliorer sa charte d'Investissement Responsable au fil du temps et de communiquer activement sur tous les éléments qui composent ladite charte.

Nous nous engageons à promouvoir une démarche responsable lors des échanges que nous entretenons avec les sociétés dans le cadre de nos investissements ou de nos éventuels futurs investissements.

3. Organisation

3.1 Développement des compétences internes des collaborateurs de Keren Finance

Afin de mettre en adéquation ses écrits avec ses actes, plusieurs collaborateurs (deux gérants d'actifs et un contrôleur interne soit plus de 15% des effectifs de la société) ont décidé de suivre la formation ESG CESGA et en sont désormais certifiés, en qualité d'analyste ESG. Le CESGA est une certification de niveau 7 délivré par l'EFFAS (Fédération Européenne des Sociétés d'Analystes Financiers). Elle permet non seulement d'appliquer la réglementation européenne en matière de finance durable mais aussi de réaliser l'analyse financière d'une entreprise en intégrant les critères ESG et enfin de la valoriser.

Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs a suivi une formation sur les thématiques ESG.

La société a également mis en place un suivi des émetteurs (Crédit et Action) avec une fiche de suivi qui intègre la prise en compte des critères extra financiers. Le renforcement de la capacité d'analyse, en incluant les facteurs extra financiers, a été sensiblement amélioré avec l'arrivée de deux gérants seniors chez Keren Finance en 2020 et le recrutement d'un analyste spécialiste de ces sujets.



L'ensemble des collaborateurs
a suivi une formation ESG



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES ANALYSTES
FINANCIERS

Gérants d'actifs et
contrôleur interne
certifiés ESG CESGA



Suivi des émetteurs
Crédit et Action
Prise en compte des
critères extra financiers





Benoit Soler : Gérant de Keren Corporate / Keren Crédit ISR

Diplômé d'un Master Droit Economie de la Banque et des marchés financiers

20 ans d'expérience dans la gestion High Yield et Investment Grade (AXA / Edmond de Rothschild / Ellipsis)

Participation à l'obtention du label ISR

Diplômé du CESGA en qualité d'analyste ESG



Clément Toraille : Gérant de Keren Multifund Selection / Keren Diapason / Gérant privée

Expérience en Gestion Privée sur la clientèle haut de gamme chez UBS

Diplômé de Neoma Business School.

Participation à l'obtention du label ISR

Diplômé du CESGA en qualité d'analyste ESG



Stéphane Pasqualetti : Gérant de Keren Essentiels

Spécialiste equity (petites et micro-capitalisations)

Diplômé de la SFAF (Société Financière des analystes financiers)

Gérant du fonds Keren Essentiels labellisé Relance



Christelle Dupuis : RCCI

Diplômée de l'Institut Supérieur de Gestion (ISG).

Expérience en tant que directrice des opérations puis RCCI chez Richelieu

Participation à l'obtention du label ISR



**Lamine Bayou** : Contrôleur interne

Titulaire d'un Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)
10 ans d'expérience dans l'expertise comptable
Participation à l'obtention du label ISR
Diplômé du CESGA en qualité d'analyste ESG

**Marien Delage** : Contrôleur des risques

Titulaire d'un Master spécialisé en Banque et Marchés Financiers
de la Toulouse Business School
Créateur de Keren ESG Yield system
Participation à l'obtention du label ISR

**Alexandre le Gad** : Analyste ESG

Diplômé d'un Master en Gestion d'Actifs, Contrôle des risques et Conformité
Participation à l'obtention du label ISR
Certification ESG CESGA en cours d'obtention

3.2 Moyens sur l'analyse des critères extra financiers des émetteurs.

Keren Finance a également pris contact avec plusieurs fournisseurs de données extra financières afin d'étudier leur apport en fonction de la couverture actuelle des émetteurs (pour rappel principalement centré sur l'Euro High Yield et les petites et moyennes capitalisations françaises). Nous avons également mis en place une bibliothèque partagée comprenant les études et recherches publiques disponibles sur les thématiques ESG.

Le modèle de notation extra financier KEYS a été développé et testé au cours de l'année 2020. Il s'appuie à la fois sur les données extraites de Sequantis, de Carbon4 et de Sustainalytics qui sont des données externes.



Un groupe de travail a également été mis en place. Constitué d'un membre de la Direction, du gérant de KC ISR, de l'analyste ESG, du contrôleur interne, du contrôleur des risques et d'un gérant certifié CESGA, il a pour vocation d'améliorer notre processus ESG et de définir nos engagements réglementaires. Dans un contexte où la réglementation encadrant l'ISR est vouée à se durcir, se réunir est primordial en vue de faire évoluer nos pratiques, en adéquation avec le cadre réglementaire à venir.

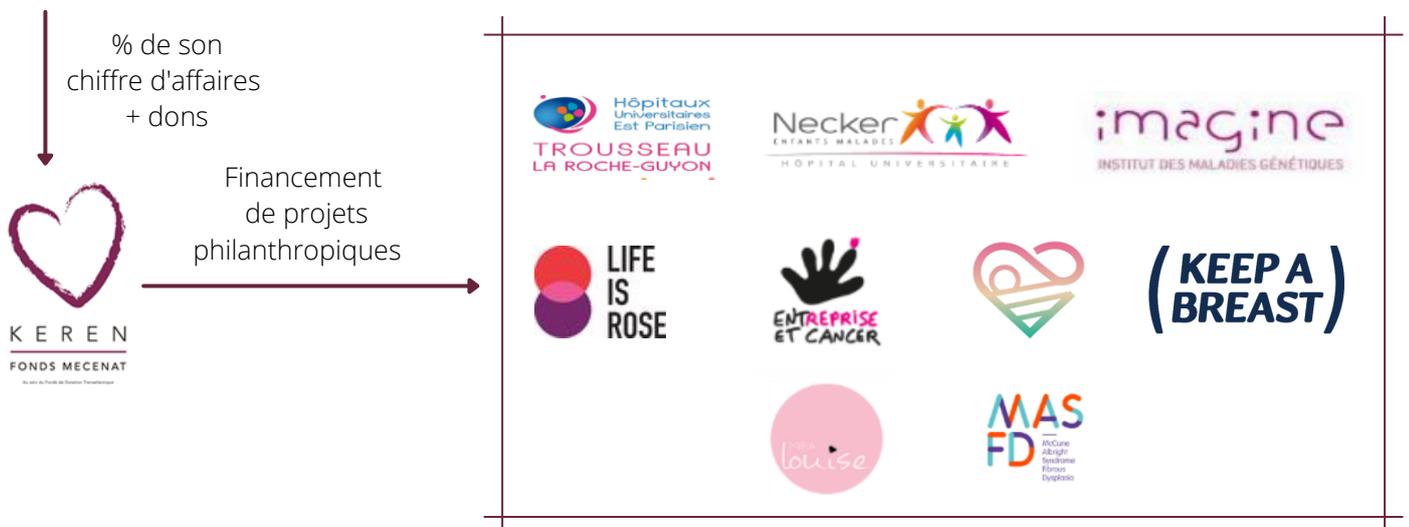
4. Ethique

Un engagement philanthropique fort dans la recherche médicale

Keren Finance a souhaité en parallèle de sa croissance des dernières années, accompagner des projets sociaux et médicaux. Finance et philanthropie se croisent afin de soutenir la recherche médicale, la lutte contre le cancer ou toute aide apportée, particulièrement aux enfants malades. À cette fin, le fonds Mécénat Keren a été créé au sein du Fonds de Dotation Transatlantique en 2016. Celui-ci est principalement nourri par Keren Finance, mais également par des dons externes que nous sollicitons.

Dans une optique de lisibilité, transparence et partage, Keren Finance a fait le choix de corrélér les versements annuels faits au fonds Mécénat Keren à son chiffre d'affaires et non pas à son résultat net. Ainsi, à chaque fois qu'une part d'OPCVM de la gamme Keren Finance est souscrite par un client, un pourcentage du chiffre d'affaires généré par cet achat est reversé au fonds.

De plus, une partie des commissions de surperformance du fonds Keren Crédit ISR sont reversées chaque année.





Vincent Schmidt
Directeur Général

“ La lutte contre le cancer étant l'un de nos chevaux de bataille pour des raisons personnelles, nous avons estimé qu'il était précieux d'agrandir le cercle de nos opérations et de faire autant bénéficier de nos attentions les adultes que les enfants malades. La rencontre avec Nathalie Vallet-Renard, fondatrice d'Entreprise et Cancer, m'a convaincu du bien-fondé de ce choix. En tant que chef d'entreprise, j'ai été touché par son discours et son action d'accompagnement de personnes confrontées au cancer, tant lors de leur départ de l'entreprise afin de se faire soigner, que lors du retour à leur poste de travail. Notre mission, en plus d'un soutien financier, est de tenter de lui apporter toujours plus de visibilité et de partager nos contacts pour favoriser le retour à la vie professionnelle des malades.

D'autres actions ont été menées et sont réalisées au quotidien pour réduire notre empreinte carbone et améliorer les conditions de vie des employés de Keren Finance.



Un parking pour garer les vélos, accompagnés de bornes de recharges électriques sera mis à disposition des employés dans les nouveaux locaux à partir de mars 2022



90 % des employés viennent en transports en commun, en vélo, en voiture électrique ou à pied



Utilisation de verres en carton biodégradables recyclables



Recyclage des fournitures telles que les cartouches d'imprimante, les capsules de café etc.

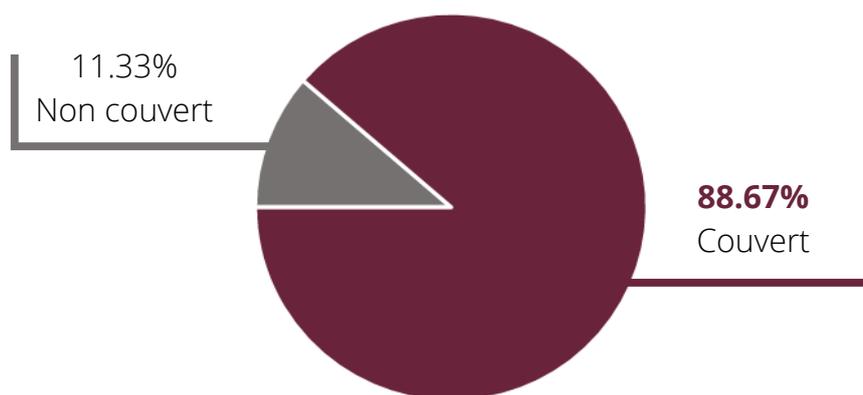


Mise en place d'un accord d'intéressement pour l'ensemble du personnel

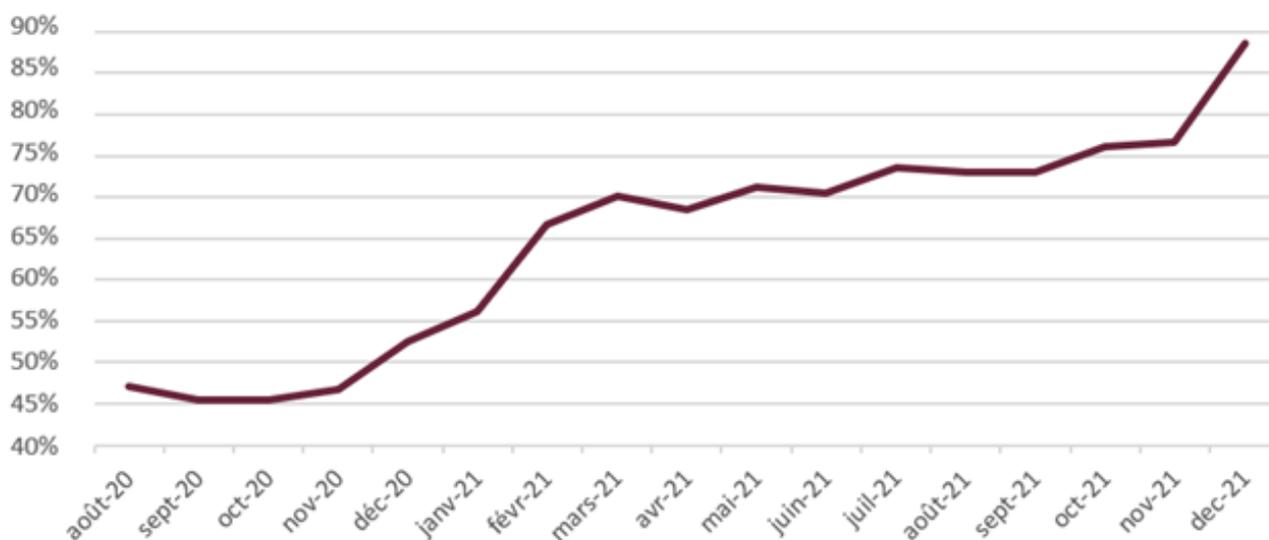


5. Statistiques ESG des portefeuilles pour l'années 2021

Taux de couverture de notre gamme de fonds



Evolution du taux moyen de couverture de la gamme



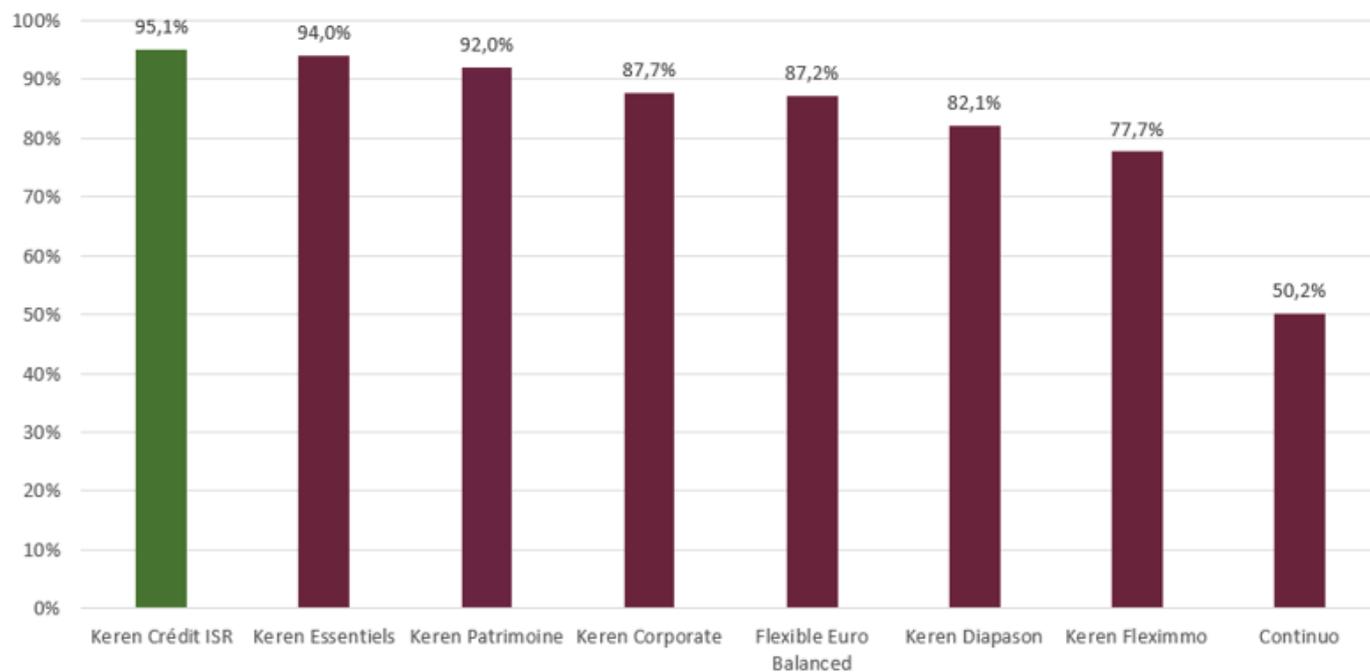
Au cours de l'année 2021, les gérants et analystes ont pu rencontrer 649 fois les divers émetteurs dont l'investissement fût potentiel, passé ou est encore existant dans les portefeuilles. Dans ce calcul, nous comptabilisons les meetings avec d'autres investisseurs ainsi que les meeting dit « one to one » au travers desquels la dialogue est plus aisé, notamment pour collecter des données ESG supplémentaires mais aussi pour en apprendre davantage sur la politique ESG des sociétés et son impact sur leur activité.



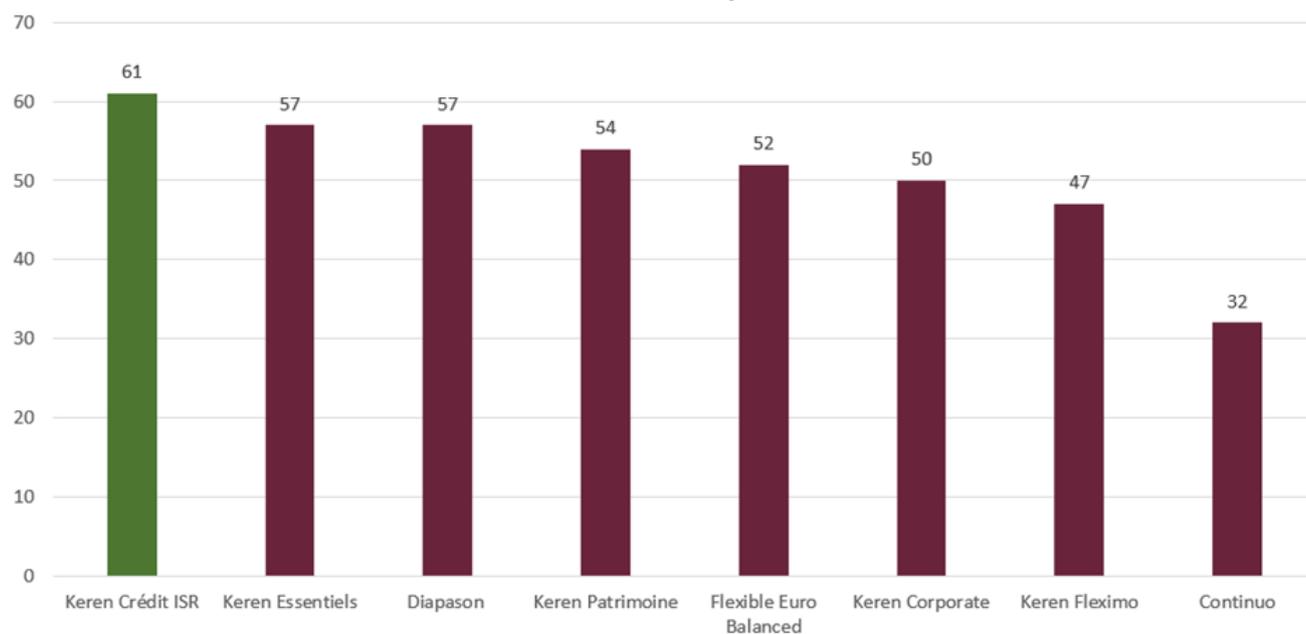
649 rencontres



Taux de couverture par fonds



Note ESG de chaque fonds



Keren Cr dit ISR



■ Note ESG ■ Note E ■ Note S ■ Note G

Keren Essentiel



■ Note ESG ■ Note E ■ Note S ■ Note G

Keren Diapason



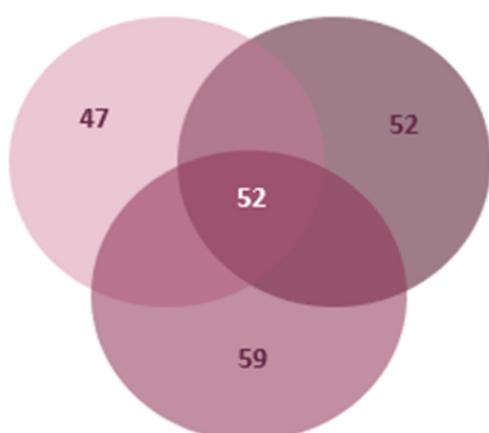
■ Note ESG ■ Note E ■ Note S ■ Note G

Keren Patrimoine



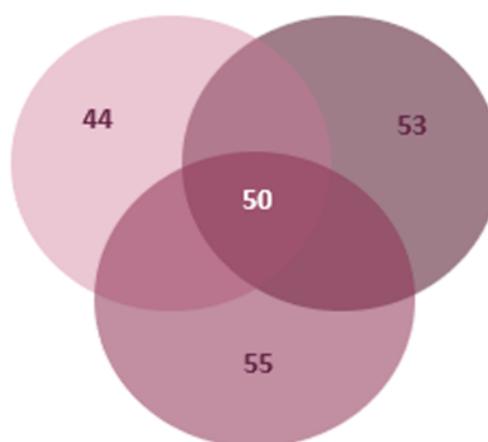
■ Note ESG ■ Note E ■ Note S ■ Note G

Keren Flexible Euro Balanced



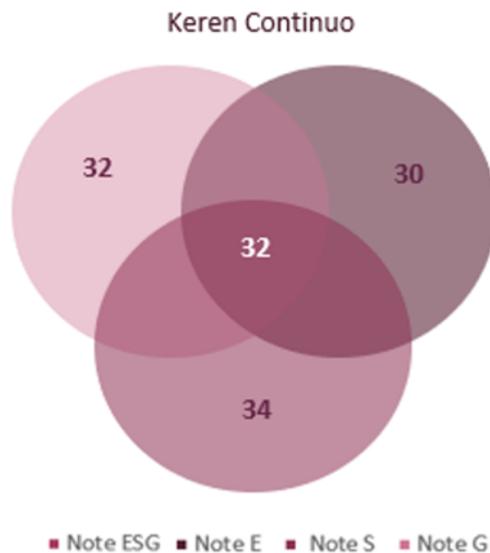
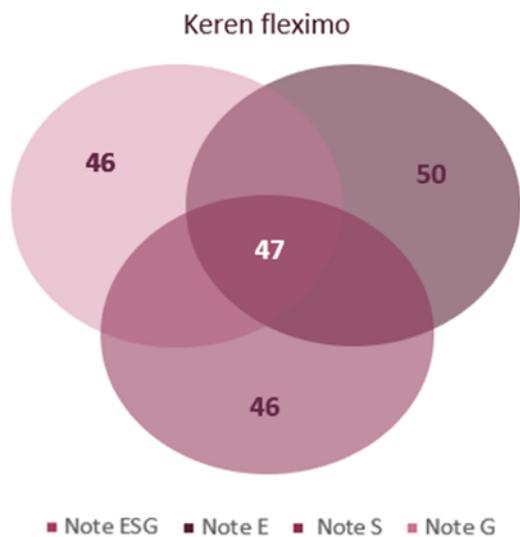
■ Note ESG ■ Note E ■ Note S ■ Note G

Keren Corporate

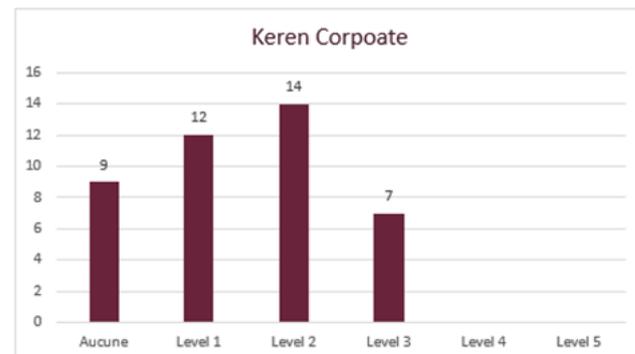
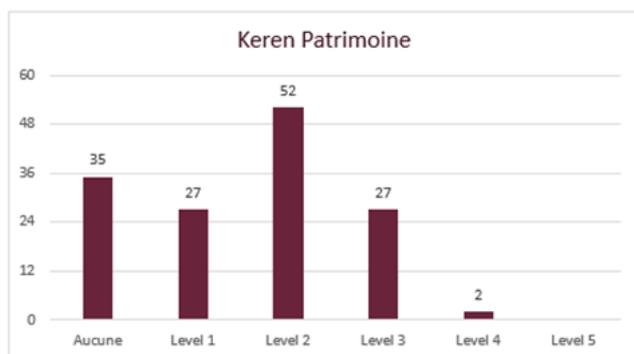
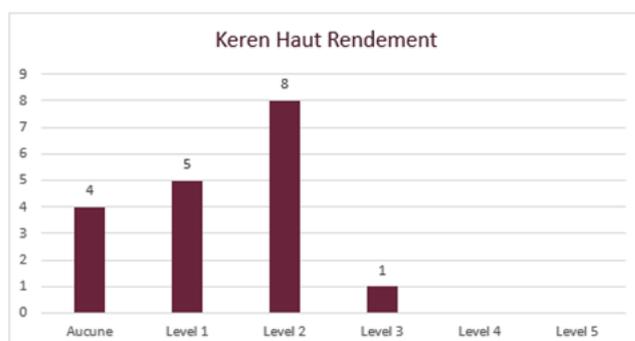
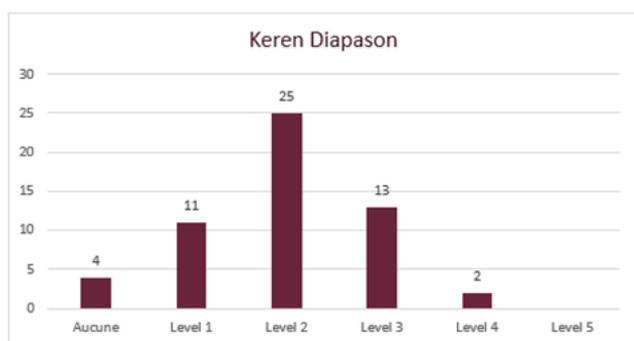
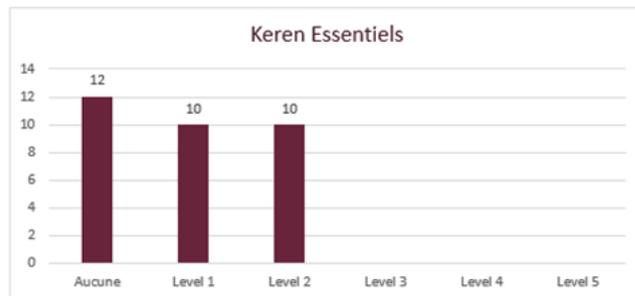
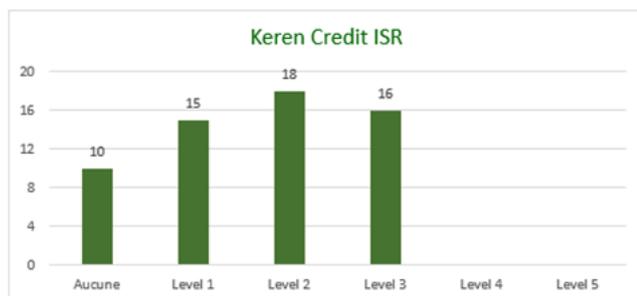


■ Note ESG ■ Note E ■ Note S ■ Note G



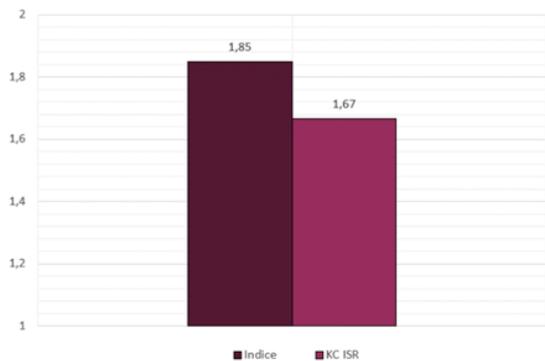


Les controverses

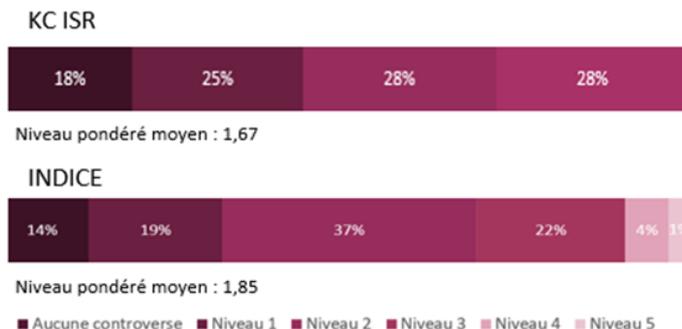


Les indicateurs d'impact du fonds Keren Crédit ISR

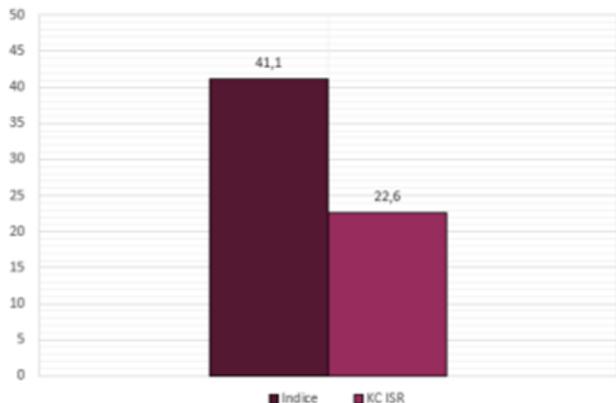
Niveau de controverses
(en pourcentage)



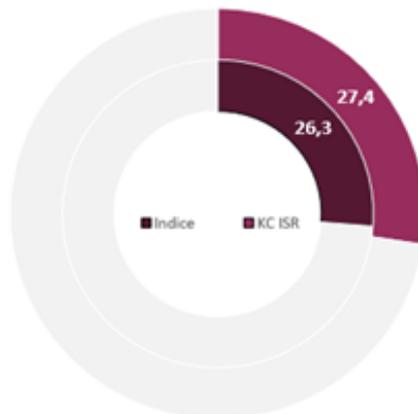
Controverses
(en pourcentage)



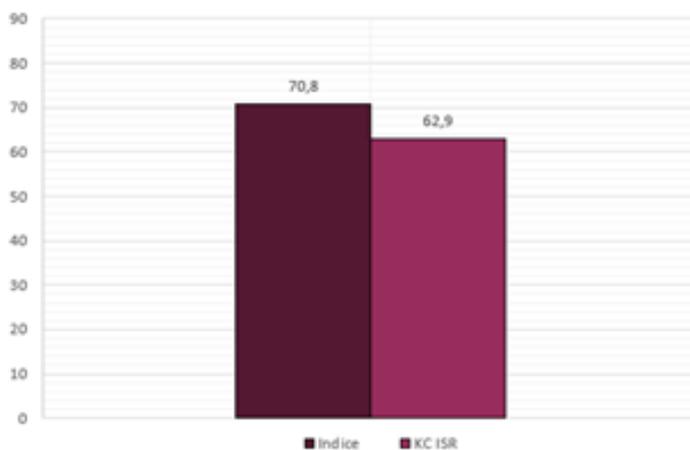
Empreinte environnementale*
(en Teq CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires)



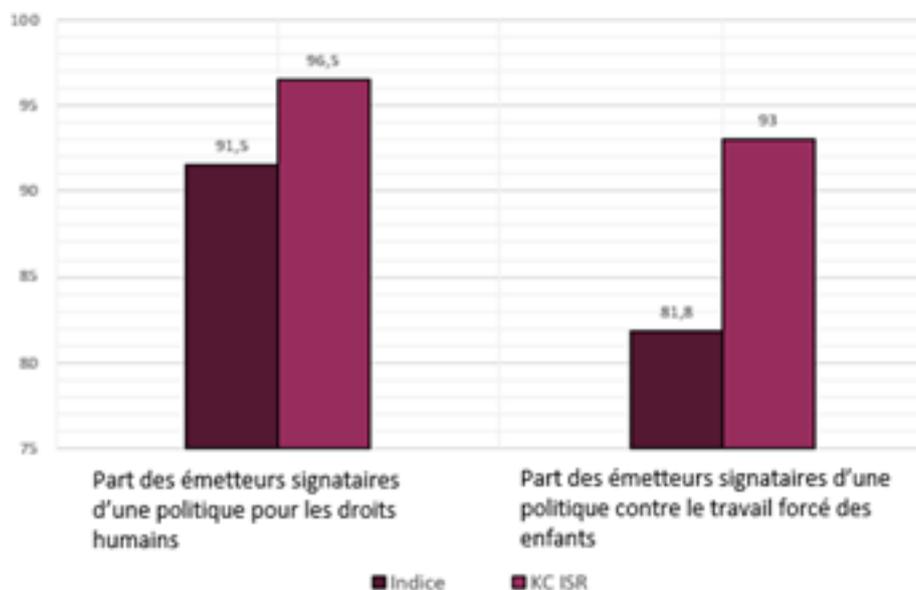
Part de femmes managers
(en pourcentage)



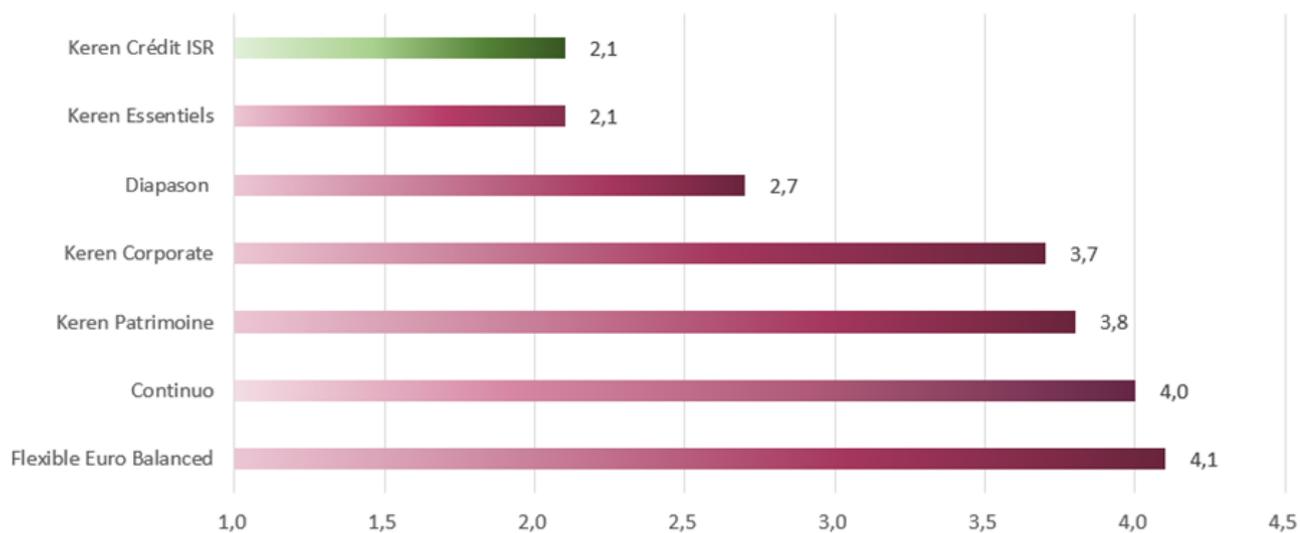
Part d'administrateurs indépendants
(en pourcentage)



Respect des droits humains (en pourcentage)



Hausse de la température à horizon 2100



K E R E N

F I N A N C E



Signatory of:



K E R E N

FONDS MECENAT

Au sein du Fonds de Gestion Thématique

12 bis, place Henri Bergson – 75008 Paris – France

Tél : 01.45.02.49.00 – Fax : 01.45.02.88.15

SAS au capital de 2 070 380 € – Agrément AMF GP 01-001

RCS Paris B 434 159 018 – Code APE 6630Z

TVA Intracommunautaire FR 604 341 590 18